

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MAI 2024**

Date de convocation : 22 mai 2024

Date d'affichage : 22 mai 2024

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, M GAUDART Franck, Mme BOISSEAU-BRETECHER Cécile, M. DE ALMEIDA José, Mme IVART DUCHEMIN Cécile, M. HADJ-SAAFI Yann, Mme GUYOT-FISCHER Evelyne, M. DUVERNEUIL Jean-Jacques, Mme CHAPERON SOREL Isabelle, M. BERVEILLER Daniel, Mme GANDON Nathalie, Mme DE BARROS PEREIRA Ilda, Mr MASURE Frédéric, M MARCHAND Stéphane, Mme Sylvie DOSME, M. BIZEBARD Thierry, Mme BAZOGE Liliane,

Absents excusés : Excusé(s) ayant donné procuration, Mme DORIZON LECOCQ Véronique à Mme BOISSEAU-BRETECHER Cécile, M. DUMONT Pascal à Mme SELLEM Lucie, Mr CANVA Andrew à M. BIZEBARD Thierry, Mme CUCINIELLO Jessica à Mr DE ALMEIDA José, Mme PLISSON Annie-Claude à Mr GAUDART Franck

Absent(s) : M. MARTINS Pedro

Nombre de votants : 22

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mai à 20 : 00, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Lucie SELLEM, Maire,

Secrétaire : A été nommé secrétaire : José DE ALMEIDA

Délibération n°24-020 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par **18 voix POUR** et **4 abstentions (BIZEBARD, DOSME, CANVA, BAZOGE)**, attribue le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'école maternelle au sein du groupe scolaire Pablo Neruda

Mr BIZEBARD précise que les élus de l'opposition vont s'abstenir sur cette délibération car ils estiment ne pas avoir eu le temps d'étudier ce dossier.

Le conseil est clos à 20H50

Questions diverses

La séance est levée à 20H50

Le compte rendu de la séance a été affiché le 30 mai 2024 dans les vitrines devant la mairie, en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Gometz le Châtel, le 27 mai 2024

Le Maire,
Lucie SELLEM.

